

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000669

Séance du jeudi 18 décembre 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 2.1), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 9.1), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 7.1), Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET, Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 2.3) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Brigitte Vionnet) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.5), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.5) **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 3.5) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thoraie :** Jean-Michel MAY (représenté par Cédric BREVOT) **Torpes :** Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 9.1) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.6) **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER

Étaient absents : **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRO **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, **Champoux :** Thierry CHATOT **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST, **François :** Françoise GILLET **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI (jusqu'au rapport 9.1), Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 2.1), Béatrice FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 1.2.3), Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, Françoise GILLET, Jean-Marc BOUSSET, Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH.

Mandataires : Françoise FELLMANN, Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-François GIRARD, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.1), Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.1), Béatrice RONZI, Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.2.3), Jacqueline PANIER, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, Claude PREIONI, Jean-Michel FAIVRE, Jean-Louis FOUSSERET, Bernard BECOULET (puis Brigitte VIONNET à partir du rapport 2.1).

Objet : Budget de la gestion des déchets - 2009

Budget de la gestion des déchets - 2009

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Le budget annexe déchets s'inscrit dans la droite ligne des Orientations Budgétaires arrêtées par le Conseil communautaire du 20 novembre 2008 et reprend donc les principes du projet de mandat tout en maîtrisant l'évolution de la masse des recettes de la REOM supportée par les ménages.

Introduction

Ce projet de budget 2009 repose pour une grande part sur les grands principes du projet de mandat en matière de gestion des déchets, adoptés par le Conseil communautaire lors de la séance du 21 octobre 2008. Les grandes lignes de ces principes ont été rappelées à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2009 et de l'étude du PPIF 2009 – 2014, qui s'est tenu en séance du 20 novembre 2008.

Rappel des éléments essentiels du projet de mandat

- Déroulement du projet en 2 phases
 - Dispositif transitoire jusqu'au 1er janvier 2012 (prolongeable à 2013)
 - Minimiser les changements opérationnels pour l'utilisateur
 - Déterminer une sectorisation plus efficace pour bénéficier des effets d'échelle communautaire
 - Dispositif pérenne (durée 6-10 ans) optimisé
 - Adaptation des modalités de collecte à la typologie d'habitat
 - Adaptation de la tarification à chaque niveau de service
- Distinguer 2 composantes du projet, menées en parallèle
 - Composante préparation pilotée par la DGD
 - Uniformisation des modalités de tri
 - Généralisation d'une conteneurisation standardisée
 - Expérimentation en vue d'une séparation à la source de la FFOM
 - Composante optimisation confiée à un groupement d'expert (AMO)
 - Etudes technico-économiques : proposition de dispositifs
 - Intégration d'un logiciel métier : optimisation des tournées et pilotage
 - Appui organisationnel sur le pilotage du dispositif

Par ailleurs, d'autres événements majeurs auront des répercussions budgétaires importantes dès 2009 et pour les prochaines années. En effet, des investissements très importants en matière de traitement des déchets viendront largement impacter le budget du SYBERT. Ils concerneront principalement :

- la réalisation d'une unité de valorisation des matières organiques qui devrait remplacer le four n° 3 et dont les études préalables à la réalisation devraient être lancées en 2009,
- la construction d'une chaîne de tri des déchets recyclables dont les études préalables seront lancées en 2009.

Il est difficile, à ce jour, de déterminer précisément le calendrier de réalisation des travaux concernant ces deux équipements, et donc leur répercussion exacte sur les tarifs appelés par le SYBERT auprès de ses adhérents. Toutefois, ce projet de budget tient compte d'une évolution de ces tarifs calée sur les hypothèses les plus probables.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PAR SECTION

I. SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Les dépenses (1 426 K€ en 2009 contre 1 142 K€ en 2008)

Lancement d'une Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Les crédits nécessaires au recours à une AMO pour mener à bien le projet de gestion des déchets, dont les grandes lignes sont rappelées en introduction, ont été prévus au projet de budget 2009 pour un montant de 100 K€. Le coût global de cette AMO, qui doit se dérouler sur plusieurs exercices, est estimé à 300 K€.

Les acquisitions de bacs roulants et de point d'apport volontaire (600 K€ pour 2009 contre 336 K€ en 2008)

Les crédits prévus permettent :

- de débiter l'opération de conteneurisation à l'échelle de secteurs en vue d'harmoniser les modalités de collecte des déchets sur l'ensemble du Grand Besançon,
- l'acquisition de conteneurs spécifiques destinés à l'aménagement de points de regroupement de collecte, notamment pour le verre,
- de faire face au renouvellement normal pour raison de vétusté des conteneurs et PAV en place sur le territoire de la CAGB,
- la dotation en bacs roulants des nouveaux résidents.

L'acquisition de matériel roulant (540 K€ pour 2009 contre 355 K€ en 2008)

La prévision permet le renouvellement normal du matériel actuellement en fonctionnement à savoir principalement de 2 véhicules de collecte des ordures ménagères. Elle permet également l'acquisition d'un véhicule poids lourd multifonction destiné principalement à la collecte des déchets recyclables en points d'apports volontaires.

B/ Les recettes (1 426 K€ en 2009 contre 1 142 K€ en 2008)

Emprunt (732 K€)

Cette inscription permet d'équilibrer la section d'investissement. Néanmoins, comme pour les exercices précédents, l'affectation de l'excédent d'investissement dégagé lors du vote du compte administratif 2008 devrait permettre de fermer ces crédits.

II. FONCTIONNEMENT

A/ Les dépenses (16 694 K€ contre 16 344 K€ en 2008 soit en hausse de 2,1 %)

Les fournitures de régie (405 K€ contre 326 K€ en 2008)

Il s'agit de la fourniture de carburant, de pièces mécaniques et de magasin. Les prévisions sont basées sur l'estimation des consommations pour 2008 sauf pour le carburant dont l'augmentation est prévue à hauteur de + 5 %. Pour information, un crédit supplémentaire de 50 K€ a été affecté courant 2008 sur la ligne carburant par reprise depuis le compte de dépenses imprévues, pour faire face à la forte hausse du milieu de l'année.

Les dépenses liées aux prestations de traitement des déchets facturées par le SYBERT (8 715 K€ pour 2009 contre 8 566 K€ en 2008 soit + 1,7 %)

Les hypothèses retenues concernant les différentes prestations de traitement ont été les suivantes :

Prestation de tri des déchets recyclables (stable entre 2008 et 2009 à 1 721 K€)

Les prévisions 2009 ont été calées sur les dépenses attendues pour 2008 majorées de + 4 % pour tenir compte des études et des travaux qui seront engagés par le SYBERT dès 2009 pour la réalisation d'une ligne de tri. Les tonnages de déchets triés et surtout les estimations de refus de tri découlant des derniers résultats de caractérisation permettent néanmoins de maintenir la ligne budgétaire au niveau de l'an passé.

Il est rappelé que la prestation relative au tri facturée par le SYBERT constitue un coût net global. Il comprend :

- le montant de la prestation de tri de chaque secteur (les secteurs présentent des consignes de tri différentes et bénéficient donc de tarifs différents),
- le montant du transport et du traitement des refus de tri,
- la déduction des recettes correspondant à la reprise de certains papiers et cartons.

Incinération des OM (3 419 K€ pour 2009 contre 3 341 K€ en 2008 soit +2,3 %)

La prévision budgétaire a été recalée sur la base des tonnages de déchets à incinérer attendus pour 2009. Elle prend également en considération l'instauration d'une TGAP sur les prestations d'incinération. Le lancement des études et des travaux relatifs à la réalisation d'une unité de valorisation des matières organiques ne devrait avoir pour 2009 qu'un impact minime.

Déchetteries, frais de fonctionnement SYBERT, compostage individuel (3 575 K€ pour 2009 contre 3 503 K€

Le tarif qui sera voté par le SYBERT a été estimé à 20,83 € par habitant soit en hausse de 2,5 % en comparaison de 2008.

Il est à noter que cette prévision ne prend pas en considération les effets éventuels, à la hausse comme à la baisse, induits par l'utilisation à compter de 2009 des nouvelles populations RGP (Recensement Général de la Population) recensées par l'INSEE.

Réhabilitation des anciennes décharges

Le SYBERT est chargé pour le compte de ses adhérents de réaliser les études et les travaux nécessaires à la réhabilitation des anciennes décharges. Cette opération doit se dérouler sur plusieurs exercices. 170 K€ de crédits ont été ouverts en 2008. Les crédits non consommés fin 2008 permettront de faire face à la dépense attendue pour 2009.

Les prestations de collecte des déchets (1 817 K€ pour 2009 contre 1 711 K€ en 2008 soit + 6,2 %)

- Collecte des OM résiduelles : 722 K€
- Collecte des OM recyclables : 642 K€
- Collecte du verre : 365 K€
- Collecte du carton : 89 K€

La prévision 2009 est établie sur les bases d'une actualisation à +5 % des dépenses attendues pour 2008 pour tous les marchés en cours. Cette hausse importante est principalement le résultat de la très forte augmentation du poste carburant dans les formules d'indexation.

Il est à noter que les révisions de contrats intervenues en cours d'année 2008 se sont situées aux alentours de + 5 %, soit supérieures aux attentes, ce qui avait nécessité le redéploiement de crédits à hauteur de 65 K€.

Par ailleurs, que la prévision concernant le poste collecte des déchets recyclables comprend pour un montant de 105 K€, la prestation de rupture de charge due à l'éloignement du site de tri des déchets recyclables de la société Nicollin à Corcelles Ferrières.

Les dépenses de personnel (stable à 4 077 K€ entre 2008 et 2009)

Les efforts de gestion consentis ces dernières années permettent de maintenir les prévisions en dépenses de personnel de 2009 au niveau de celles de 2008

L'estimation réalisée prend en compte :

- les conséquences liées à l'ensemble des mouvements de personnel (retraite, embauches, mutations...) intervenus et à intervenir d'ici à la fin de l'année 2009,
- le glissement vieillesse technicité,
- l'incidence de la revalorisation du régime indemnitaire découlant du conflit social de mai 2008.

	Postes ouverts au BP 2008	Postes ouverts au projet de BP 2009	Perspective 2012
Agents catégorie A	7	7	7
Agents catégorie B	8	10	10
Agents catégorie C	109	107	107
Total	124	124	124
Coût annuel	4 076 K€	4 076 K€	4 200 K€

B/ Les recettes (16 694 K€ contre 16 344 K€ en 2008 soit en hausse de 2,1 %)

Il est à noter que le budget annexe gestion des Déchets étant voté avant la fin effective de l'exercice en cours, il n'est pas possible de procéder à une reprise anticipée de l'excédent attendu du compte administratif 2008 à l'occasion de ce Budget Primitif 2009.

La REOM

Les recettes prévisionnelles d'encaissement de la REOM ménages et non ménages, s'établissent à 14 526 K€ contre 14 136 K€ en 2008 soit en hausse de 2,7 %.

Toutefois, le recalage à la hausse des assiettes de facturation, qu'il s'agisse des usagers ménages et non ménages, permet de limiter la hausse des tarifs de la REOM.

Ainsi, le tarif moyen pondéré de la REOM des ménages passera de 69,6 € pour 2008 à **70,8 € en 2009 par habitant soit en hausse moyenne de +1,8 %**

Subvention (1 530 K€ contre 1 626 K€ en 2008)

L'autre poste de recettes important du budget Déchets concerne la rubrique subventions, c'est à dire principalement Eco-Emballages dont le soutien est annoncé à partir de 2008 et pour les années suivantes en baisse de -150 K€ par rapport à 2007. En revanche, 2009 enregistrera l'encaissement de la 1ère moitié d'une subvention ponctuelle et spécifique liée à la réalisation d'une démarche d'optimisation des collectes qui se montera au total à 170 K€.

Par ailleurs, un nouvel éco organisme, Eco Folio, soutient la valorisation matière des imprimés non sollicités produits par les ménages. L'aide attendue s'élèvera en rythme annuel à environ 85 K€ et compensera partiellement la baisse globale de la rubrique subventions.

Ventes matières (489 K€ contre 462 K€ en 2008)

Ce poste a été recalé sur la base d'une estimation des recettes attendues pour 2008.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition de budget.

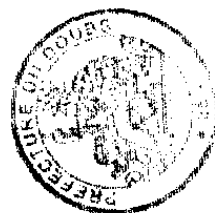
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 133

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
 DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
 PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
 Contrôle de légalité

RECUE 22.DEC 2008

Pour extrait conforme,

Le Président

BUDGET ANNEXE DECHETS - 2009						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Charges de personnel	Charges de gestion courante	Frais financiers et ICNE	Dépenses imprévues	Autres charges	Opérations d'ordre (amortissements)	Autofinancement
4 076 500,00	11 843 706,00	9 000,00	20 200,00	51 200,00	684 037,00	9 561,00
RECETTES						
REOM	Vente de matières	Subventions d'exploitation	Quote part des subventions d'investissement	Rembrst s/ rémunérations	Autres produits	TOTAL
14 526 806,00	489 000,00	1 530 000,00	32 398,00	30 000,00	86 000,00	16 694 204,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Travaux	Dépenses imprévues	Subvention s/ points de dépôts	Contribution réhabilitation décharges	Capital de la dette
100 000,00	1 150 000,00	50 000,00	50 000,00	32 398,00	0,00	43 200,00
RECETTES						
FCTVA	Opérations d'ordres (amortissements et transferts)	Subventions points d'apports	Autofinancement	Emprunt	TOTAL	TOTAL
0,00	684 037,00	0,00	9 561,00	732 000,00	1 425 598,00	18 119 802,00
TOTAL BUDGET :						

BUDGET ANNEXE DECHETS - Répartition par chapitres budgétaires						
Fonctionnement			Investissement			
Chapitre	Propositions 2009	Chapitre	Propositions 2009	Reports	Total budget	Total budget
011 Charges générales	11 843 706,00 €	16 Remboursement capital	43 200,00 €		43 200,00 €	43 200,00 €
012 Charges de personnel	4 076 500,00 €	20 Immobilisations incorporelles	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
65 Subventions	20 700,00 €	13 subventions d'investissement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
66 charges financières	9 000,00 €	21 Immobilisations corporelles	1 150 000,00 €	0,00 €	1 150 000,00 €	1 150 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	30 500,00 €	13 amortissement subventions	32 398,00 €		32 398,00 €	32 398,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	684 037,00 €	23 Avances et travaux	50 000,00 €		50 000,00 €	50 000,00 €
022 Dépenses imprévues	20 200,00 €	041 Opérations de transfert à l'intérieur de la section	0,00 €		0,00 €	0,00 €
023 Virement entre sections	9 561,00 €	020 Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €	50 000,00 €
Total	16 694 204,00 €	Total	1 425 598,00 €	0,00 €	1 425 598,00 €	1 425 598,00 €
Recettes						
70 produits de services	15 095 806,00 €	041 Opérations de transfert à l'intérieur de la section d'investissement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
013 atténuations de charges	30 000,00 €	13 Subventions d'investissement -cessions	0,00 €		0,00 €	0,00 €
74 Dotations et participations	1 530 000,00 €	021 Virement entre sections	9 561,00 €		9 561,00 €	9 561,00 €
75 Produits de gestion courante	500,00 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	684 037,00 €		684 037,00 €	684 037,00 €
77 Produits exceptionnels	5 500,00 €	16 recours à l'emprunt	732 000,00 €		732 000,00 €	732 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	32 398,00 €					0,00
Total	16 694 204,00 €	Total	1 425 598,00 €	0,00 €	1 425 598,00 €	1 425 598,00 €